Initiatives ministérielles

Plusieurs milliers de fonctionnaires touchés par la grève gagnent moins de 20 000 \$. Je vais en venir à cela parce que j'ai des commettants dans mon comté qui m'ont envoyé des lettres, qui m'ont téléphoné, qui m'ont expliqué leur situation.

En 1990, 84 470 fonctionnaires touchaient moins de 35 000 \$. Monsieur le président, en 1982, lors d'un débat en cette Chambre, Michael Wilson trouvait, et je le souligne, «injustes» les augmentations salariales de 6 et 5 p. 100 offertes aux fonctionnaires. Il demandait, et je le cite, il demandait au gouvernement du temps «d'envisager un mode de plafonnement des budgets de salaires et de traitements qui permette une souplesse de manière à traiter différemment les fonctionnaires les moins bien rémunérés ainsi que ceux qui méritent certaines augmentations salariales à cause du bon travail qu'ils accomplissent.» Michael Wilson, Chambre des communes, le 29 juin 1982. Monsieur le président, je ne sais pas où il est aujourd'hui, mais ce même ministre en 1982 s'opposait à ce que les fonctionnaires soient injustement traités, surtout ceux qui gagnent moins que la moyenne.

Monsieur le président, je cite textuellement l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés et de la Loi constitutionnelle de 1982: La loi ne fait exception de personne et s'applique également à tous.

Les grandes entreprises canadiennes auraient-elle le droit d'agir de la même façon qu'agit le gouvernement fédéral actuellement? Auraient-elles le droit de ne pas négocier de bonne foi, de refuser de nommer un médiateur, d'imposer ses choix?

• (1600)

Le gouvernement conservateur tente par tous les moyens de détourner l'attention du public des causes et des effets du libre-échange, de la TPS, pour les imputer—Dieu sait quoi—sur le dos des fonctionnaires les moins bien payés du gouvernement fédéral.

Monsieur le Président, je pourrais vous en parler longtemps, mais je ne dispose que de 20 minutes et je voudrais poser des questions au président du Conseil du Trésor.

[Traduction]

Le gouvernement n'avait aucune raison d'abandonner 25 ans de dur travail dans les relations patronales-syndicales pour entreprendre une lutte pour le pouvoir qui devient de plus en plus répugnante. Les conservateurs ont tort de considérer la fonction publique du Canada comme un ennemi. Ils ont absolument tort.

Sous la direction de M. Mulroney, les conservateurs essaient de monter les Canadiens contre la fonction

publique et ils ne réussissent pas. Ils essaient de distraire l'attention des gens de leur image impopulaire en cherchant un bouc émissaire.

Le premier ministre lui-même, M. Mulroney, essaie de faire croire aux Canadiens que les fonctionnaires sont l'ennemi à abattre. Je suis indigné de cette stratégie, comme des milliers de fonctionnaires.

Dans ma circonscription, le salaire d'un membre de l'Alliance de la fonction publique, le syndicat en grève aujourd'hui, s'élève à 27 000 dollars, en moyenne. Dans ma circonscription, bien des membres de l'Alliance gagnent moins de 25 000 dollars. Je suis extrêmement indigné que le gouvernement demande à mes électeurs d'accepter un salaire inférieur et de renoncer à la sécurité d'emploi, à l'équité salariale et au droit de négocier en même temps qu'il les écrase de taxes, en imposant la TPS, par exemple, qu'il augmente les primes d'assurance-chômage, qu'il maintient les taux d'intérêt élevés et que le taux d'inflation se situe à 5,8 p. 100. Il leur demande de faire des sacrifices sans leur donner les moyens de les supporter.

Les fonctionnaires ont la vie dure depuis sept ans, soit depuis l'arrivée au pouvoir, en 1984, de ce gouvernement dont le but avoué était—et je m'en souviens très clairement parce que nous l'avons dénoncé à l'époque et en avons même fait un enjeu électoral—de supprimer des emplois dans la fonction publique, de démoraliser les fonctionnaires en recourant à l'impartition, de privatiser les sociétés d'État, de faire des décentralisations injustes. Je reviens à la décision relative à la Société du crédit agricole qui a été annoncée la semaine dernière.

Quelle coïncidence! Le jour même où on commençait à étudier le projet de loi C-29, le projet de loi forçant le retour au travail des fonctionnaires, le gouvernement a trouvé, m'a-t-on dit, dix millions de dollars pour déménager 200 fonctionnaires à Regina. Or, le jour même, le gouvernement conservateur de la province a déclenché des élections.

Je pourrais si le ministre le désire, lire des lettres de membres de la Société du crédit agricole qui s'offusquent de servir de pions dans le jeu politique qu'il joue.

Cependant comme je ne dispose que d'une minute, je voudrais poser au ministre les questions que je considère comme essentielles dans ce débat. La députée d'Ottawa-Ouest a présenté l'amendement que voici:

Qu'on modifie l'article 2 en supprimant les deux lignes du bas de la page 2 et les trois lignes du haut de la page 3 pour que la disposition s'arrête aux termes suivants:

...tout montant fixe ou vérifiable de salaire.